Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 5

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une bibliographie bien faite, aussi complète que possible, est une œuvre d'une grande importance ; elle peut rendre de très grands services au travailleur. Celle que nous signalons contient l'indication des livres scolaires en usage dans le pays depuis les premiers temps de l'école jusqu'à nos jours. Elle comprend les divisions suivantes : comptabilité, géographie, chant, histoire, économie domestique, mathématiques, éducation morale, sciences physiques et naturelles, religion, écriture, enseignement des langues, sténographie, gymnastique, dessin, et branches diverses. Elle renseigne sur tous les ouvrages suisses et sur tous ceux qui ont été composés par des étrangers, dont l'activité s'est déployée dans notre pays. M. Sichler dit que son œuvre est un « essai ». C'est mieux que cela. Avec le livre du Dr Schneider (*Die bernische Landschule am Ende des* 18. *Jahrhunderts*, publié à Berne, en 1905), le guide de M. Albert Sichler nous donne une nomenclature très sérieuse, où le chercheur trouve de nombreuses références et des indication sûres et précises, qu'il est difficile de trouver ailleurs réunies avec autant d'abondance. J. F.

Chronique scolaire

Saint-Gall. — Dans les conférences de district qui viennent d'avoir lieu les instituteurs ont étudié la question de l'utilité pratique des examens. Les conclusions des rapporteurs et les propositions qu'on a votées dans les réunions, ne sont pas très favorables à ce stimulant et à ce moyen de contrôle.

A Werdenberg, la réunion a admis les thèses suivantes : L'école est une institution populaire, dont l'activité et les progrès peuvent être constatés par le moyen des examens. Mais pour qu'ils atteignent leur but, il faut qu'ils soient autre chose qu'une pierre décorative, placée à la frontière de l'année scolaire. De plus, il n'est pas prudent de leur accorder une importance exagérée ; ils ne doivent pas servir de base unique pour qualifier une école.

A Gossau, l'assemblée a admis des propositions plus radicales. On a été d'accord pour affirmer que l'examen est un facteur peu important de l'école populaire. Là où l'on ne peut le supprimer, il est au moins à désirer qu'on le rende rapide et court. Il ne faut pas en tenir compte pour qualifier les maîtres et les élèves.

Le district du Lac s'est montré plus conservateur. Il a opiné pour le maintien des examens. Cependant, il a aussi émis le vœu qu'on les abrège et qu'on ne les fasse pas porter sur toutes les branches du programme.